



Recours pour refus d'adhésion à une association

Par **Christel**, le **27/09/2012** à **16:43**

Bonjour,

Les responsables du bureau d'une association de gymnastique masculine ont refusé l'adhésion de mon fils (10 ans) au club de gym.

Quelques problèmes, il y a 3 ans, nous avait poussé à quitter ce club (car il n'y avait pas d'entraîneur) et à fonder notre propre club (avec d'autres parents).

Cette année notre entraîneur ayant trouvé du travail dans le sud de la France nous a quitté. Nous sommes donc retourné à l'ancien club et ils ont refusé d'inscrire mon fils. Nous avons rencontré l'adjoint au maire qui ne peut intervenir.

Que puis-je faire ?

Merci de votre aide , mon fils adore la gym et s'en retrouve privé

Par **pat76**, le **27/09/2012** à **18:58**

Bonjour

Malheureusement pour votre fils, il n'y a aucune obligation légale pour que le club soit contraint à accepter votre fils.

Par **KRA**, le **24/11/2012** à **00:20**

bonsoir,

Mes enfants sont inscrites à des cours de karaté. L'enseignement ne correspondant plus à nos attentes, nous voulions les changer de club. Ce nouveau club a accepté de les rencontrer et a finalement accepté de les prendre. Sauf que 2 jours plus tard, il nous appelle pour nous stipuler que nos filles étaient refusées. Pour seule explication, conflit d'intérêt entre les 2 clubs, parce que l'un appartient à un frère et le 2ème (dans lequel nous souhaitons inscrire nos 2 filles) à la soeur. Nous ne savons pas quoi faire, sachant que la soeur savait d'où nos filles venaient et qu'elle leur avait dit qu'il n'y avait pas de problème pour leur nouvelle inscription.

Que pouvons-nous faire?

Merci de votre aide

Par **Lag0**, le **24/11/2012** à **08:50**

Bonjour,

Quels statuts ont ces "cours" ?

Association (auquel cas je ne comprends pas le terme "appartenir à"), école professionnelle, autre ?

Par **KRA**, le **24/11/2012** à **09:03**

pour les cours actuels, le club est affilié à l'UFOLEP et le club dans lequel nous souhaitons inscrire nos enfants, il est affilié à la FFKDA.

Appartenir, c'est parce que les clubs ont été fondés par eux.

Je vous remercie de votre aide